

# Déportations et répression

Pour le gouvernement de Vichy, tous ses ressortissants ne sont dignes d'être protégés.



Liste des juifs résidant en Vaucluse en mai 1944, établie par la préfecture de Vaucluse  
© AD Vaucluse 7 W 15

Parallèlement à la poursuite des déportations de juifs, de résistants et d'opposants politiques par l'Allemagne, la préfecture de Vaucluse maintient le recensement des "Israélites" présents sur son territoire. Dès leur arrestation par la milice française ou la Gestapo, les juifs sont incarcérés puis déportés ; quant aux autres victimes, lorsqu'elles ne subissent pas le même sort, c'est bien souvent le peloton d'exécution qui leur est réservé. Deux rescapées des camps de concentration connues pour leur engagement mémoriel, sont arrêtées par la Gestapo dans le Vaucluse : Marceline Loridan-Ivens (née [Rosenberg](#)) à Bollène le 2 mars 1944 et, sur dénonciation à Avignon le 13 mars 1944, Ginette Kolinka (née [Cherkasky](#)) subit le même sort, avec d'autres membres de sa famille. Avec Simone Veil, elles furent déportées au camp d'Auschwitz-Birkenau par le convoi 71 du 13 avril 1944.

De 1942 à 1944, 422 juifs de Vaucluse seront déportés.



Wagon construit entre 1952 et 1964, utilisé comme monument de la déportation sur le site-mémorial du Camp des Milles  
© Camp des Milles

Un [épisode](#) a également laissé une trace indélébile dans les esprits de la population sorguaise : les déportés "du Train fantôme". En gare de Toulouse le 3 juillet 1944, un train est réquisitionné par l'occupant. A son bord, 724 déportés, résistants, détenus politiques ou simples étrangers parqués comme du bétail. Sous la surveillance brutale de la police militaire allemande, ces hommes et femmes embarquent pour un périple macabre à destination de Dachau. De nombreux obstacles, dus principalement à des sabotages, vont freiner la progression du convoi funeste. Au fil de cet itinéraire chaotique, certains prisonniers parviennent par bonheur à s'échapper, sans aide extérieure, ou bien avec la complicité d'un civil ou d'un cheminot.

Le 18 août 1944, bloqués dans la commune de Roquemaure en raison de la destruction du pont de chemin de fer, les malheureux passagers se voient contraints sous un soleil de plomb et la menace des armes de poursuivre à

piet les 17 km qui les séparent de la gare de Sorgues. Là, un nouveau train composé à la hâte les attend pour une prochaine étape : Pierrelatte. La traversée de cette triste colonne sous escorte nazie n'est pas passée inaperçue dans la commune de Sorgues.

Dans les années 1990, un travail de collecte de témoignages auprès des déportés survivants mais aussi des témoins a été entrepris. Les archives départementales de Vaucluse sont depositaires de cette mémoire. Parmi ce recueil, 4 extraits des entretiens réalisés par Laurent Luttaud auprès de Louis Augier et Charles Teissier.

*Louis  
Augier et  
Charles  
Teissier se  
souviennent*

*C'étaient  
qui ces  
gens ?*

*Charles  
Teissier,  
la  
colonne  
de  
déportés  
et le  
soldat  
allemand*

*Origine du  
projet de  
collecte de  
témoignages*



*Monument du mur des fusillés de Valréas  
du 12 juin 1944, vers 1960  
© AD Vaucluse 7 Fi 138/15*

Parfois, quand l'ennemi ne parvient pas à mettre la main sur les résistants, il prend des otages dans la population.

Parmi les épisodes répressifs tragiques qui ont jalonné le Vaucluse sous domination nazie, celui de Valréas. La ville, pourtant libérée début juin, se voit prise d'assaut. Le 12 juin 1944, 1200 soldats allemands envahissent l'enclave, pillent les maisons et procèdent à un massacre. Devant la façade de l'actuel musée du Cartonage et de l'Imprimerie, 27 résistants et 26 otages choisis au hasard sont exécutés.

[Poursuivre la lecture](#)



ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE VAUCLUSE  
Palais des papes  
84000 AVIGNON